Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 056-215602129-20260401-DEL2026_21-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en exercice	23
présents	23
votants	23

L'an deux mil vingt six
Le 1er avril
le Conseil Municipal de la commune de SAINT-DOLAY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de Monsieur Patrick GERAUD, Maire

Date de la convocation : 26 mars 2026

Présents : BERTET Audrey - BONPOIL Viviane - BOSC Joël - CANAUX Patricia– CHESNIN Nicolas- CRESPEL Bruno – DAVID Gaëlle – DELAROQUE Eugénie – DENEUX Aurélien – DURANT Dominique - GUIHARD Sébastien - GERAUD Patrick - GURIEC Nicolas – HAMON Jean-Pierre – HERVY Ludivine – LECANU Hervé - LAROCHE Benjamin - LEPAGE Anne - PELLION Stéphane– PERRAIS Isabelle - ROBIN Stéphanie - ROUSSE Yannick - SIRLIN Isabelle

Monsieur Hervé LECANU est nommé secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N° 2026-21 – ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS EAU DU MORBIHAN

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux qu'il y a lieu de nommer deux délégués qui siègeront au Collège électoral pour « Eau du Morbihan ». Ce collège doit ensuite procéder à la désignation des 4 délégués qui siègeront au Comité Syndical de Eau du Morbihan.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal élit :

- Mr Nicolas GURIEC
- Mr Stéphane PELLION

Pour Extrait Certifié Conforme
À Saint-Dolay, le 2 avril 2026

Le Maire,
P. GÉRAUD